

De l'importance de s'adapter au poids croissant du continent africain après le tournant historique

Le continent africain marquera de manière décisive le 21^e siècle, et donc l'avenir de l'Allemagne et de l'Europe. En raison des bouleversements et dynamiques géopolitiques, démographiques et économiques, les États africains ont un poids de plus en plus important dans le monde. D'ici le milieu du siècle, un quart de la population mondiale vivra sur ce continent. Plus d'un quart des pays membres des Nations unies (ONU) sont africains, dont les États et sociétés sont particulièrement touchés par les multiples crises mondiales telles que la guerre, le changement climatique, la famine et les pandémies. Ils jouent par conséquent un rôle crucial dans la recherche de solutions.

En Afrique, l'ordre mondial multipolaire est déjà une réalité. Les stratégies adoptées par les 54 pays du continent sont de plus en plus pragmatiques, la logique des blocs ne trouvant aucun soutien. L'UE est certes le plus grand partenaire commercial de l'Afrique, mais les relations avec d'autres États et acteurs ont gagné en importance. L'Allemagne et l'Europe restent néanmoins des partenaires appréciés en Afrique, notamment parce que la coopération a lieu à plusieurs niveaux et avec la participation de la société civile.

Face à ces évolutions, l'Allemagne et l'Europe doivent plus que jamais conclure des alliances et mettre en place des réseaux et des partenariats solides en Afrique, en particulier de nature à mettre l'accent, entre autres, sur la participation des femmes et des groupes marginalisés. Les partenariats conclus par les pays africains influenceront l'avenir de la démocratie et de la coopération mondiale, dont l'Allemagne est particulièrement dépendante.

Les États et les sociétés d'Afrique ont la prétention légitime de participer à l'organisation de l'ordre international. En raison de nos objectifs partagés tels qu'un internationalisme équitable et une sécurité commune, la politique internationale allemande et européenne doit saisir cette opportunité. De même, un multilatéralisme basé sur des règles ne peut être défendu que si l'Europe le réforme en collaboration avec des partenaires africains.

En tant que continents voisins liés par l'histoire, la géographie et la culture, l'Afrique et l'Europe sont des partenaires prédestinés. Les deux régions ont tout intérêt à ce que l'ordre mondial soit fiable et fondé sur des règles, conformément à la Charte des Nations unies, et à ce que l'Agenda 2030 soit mis en œuvre de manière efficace. L'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE) se sont engagées à promouvoir la démocratie, la sécurité et la stabilité. Une majorité d'Africain·e·s, tout comme les Européen·ne·s, partagent la conviction que la démocratie est le meilleur cadre pour la participation sociale et le progrès.

Sur les deux continents, la démocratie est menacée par des tendances autoritaires. Le renforcement de la sécurité humaine par le biais de la démocratie est donc également notre objectif commun.

L'évolution de la coopération avec l'Afrique a lieu notamment sous l'influence des défis qui marqueront notre action future : la guerre d'agression russe en Ukraine, l'influence croissante des États autoritaires sur le continent africain, la crise climatique, le reproche de plus en plus souvent adressé à l'Europe de pratiquer une politique de « deux poids, deux mesures » et la croissance rapide de la population africaine.

- **Afin de tenir compte de l'importance accrue de l'Afrique et de gagner des partenaires sur le continent africain pour la défense et la réforme d'un multilatéralisme fondé sur des règles, nous souhaitons, dans la tradition sociale-démocrate, renforcer et maintenir la confiance à long terme avec des solutions politiques, économiques et sociales équitables.**
- **Nous souhaitons certes à l'avenir formuler plus clairement nos intérêts géostratégiques et économiques dans les pays africains, sans pour autant que notre action se limite à cela. Le soutien à une transformation économique et sociale équitable, y compris une politique durable et solidaire dans le domaine du climat et des matières premières, reste central, notamment pour lutter contre les causes des flux migratoires et ouvrir des perspectives aux jeunes sur le continent africain, dont la démographie ne cesse d'augmenter.**
- **Parallèlement, nos intérêts en Afrique continuent d'être guidés par le principe de solidarité et l'Agenda 2030, y compris les 17 Objectifs de développement durable (ODD). L'Agenda 2063 de l'Union africaine indique également la voie à suivre. Ce n'est qu'en pensant ensemble ces intérêts et en les rendant opérationnels que nous pourrions construire en Afrique les alliances stratégiques dont nous avons de plus en plus besoin en Allemagne dans le contexte d'un monde multipolaire.**
- **Nous misons sur des partenariats basés sur le respect et la réciprocité, qui prennent au sérieux les priorités africaines et s'efforcent d'y répondre, notamment en travaillant sur le passé de l'Allemagne sur le continent africain.**

Décolonisation: revisiter le passé pour construire l'avenir ensemble

Une coopération plus étroite avec l'Afrique ne peut pas faire l'économie du traitement et de la reconnaissance du passé colonial allemand en Afrique et des crimes commis à cette époque, ainsi que de la réconciliation, de la restitution des objets volés et de la réinhumation des ancêtres dans leurs sociétés d'origine. C'est la condition préalable à un partenariat orienté vers l'avenir avec notre voisin africain, non seulement dans les anciennes colonies, mais aussi au-delà.

Nous assumons notre responsabilité face aux atrocités commises par la « troupe de protection allemande » (*Schutztruppe*) contre les groupes ethniques Herero et Nama, qu'il convient de qualifier clairement de génocide. La réconciliation avec la **Namibie** reste pour nous une tâche indispensable qui découle de notre responsabilité historique et morale. L'accord de réconciliation envisagé avec la Namibie ne peut être que le prélude à un processus commun de travail de mémoire.

La visite du président allemand Frank-Walter Steinmeier en **Tanzanie** en novembre 2023 a permis de franchir une nouvelle étape importante sur la voie de la reconnaissance et du traitement de la culpabilité coloniale allemande pendant la guerre Maji-Maji, et de souligner la nécessité de restituer les artefacts et les biens de collection acquis illégalement et de procéder à la réinhumation des ancêtres.

Nous voulons également faire avancer ces processus en ce qui concerne le Togo, le Nigeria et le Cameroun. De plus, nous souhaitons examiner notre coopération avec l'Afrique afin d'y déceler un éventuel prolongement de pratiques coloniales. Il s'agit d'analyser dans quelle mesure les structures, les actions ou les façons de penser continuent d'être influencées par la pensée coloniale, comme le racisme structurel, l'eurocentrisme et le paternalisme, et sont contraires à des relations d'égalité.

Pour un multilatéralisme authentique: défendre et réformer avec l'Afrique l'ordre international fondé sur des règles

En ces temps d'incertitude croissante dans le monde entier, de nombreux pays africains mènent une politique étrangère particulièrement pragmatique : les relations unilatérales sont évitées, les doubles standards supposés ou réels de la politique étrangère occidentale sont abordés de manière offensive et de nouvelles alliances sont recherchées. Ce serait cependant une erreur de voir dans la diversification continue des relations extérieures des pays africains un abandon de l'Europe. Cette diversification devrait au contraire nous inciter à renforcer encore plus notre travail commun en faveur d'un multilatéralisme équitable et à travailler sur ce que nous avons à proposer.

La plupart des pays africains ne souhaitent pas réduire leurs options en matière de politique étrangère. Il s'agit donc pour l'Allemagne d'utiliser son potentiel d'action de manière plus stratégique et d'associer à l'avenir plus étroitement les pays africains influents dans le monde, comme par exemple l'Afrique du Sud ou le Nigeria. Les visites du chancelier fédéral dans ces pays représentent donc un signal important.

Un plus grand engagement en faveur d'une réforme des Nations unies et de l'architecture financière internationale au profit des pays africains est nécessaire pour obtenir le soutien de ces derniers dans nos efforts de préservation de l'ordre fondé sur des règles. Une démocratisation de l'ordre international dans ce sens est donc dans notre propre intérêt. C'est pourquoi nous saluons expressément l'action résolument multilatérale du chancelier fédéral, par exemple son intervention réussie en faveur de l'admission de l'Union africaine au G20 et l'invitation de pays hôtes, notamment africains, au sommet du G7 à Elmau en 2022. Le Sommet du futur des Nations unies, coprésidé par l'Allemagne, et la quatrième Conférence sur le financement du développement en 2025 offrent la possibilité de procéder à des ajustements urgents de l'architecture multilatérale.

Aujourd'hui comme hier, une réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, où une représentation africaine permanente et améliorée est indispensable, s'impose. Nous soutenons une telle évolution. Il s'agit également d'augmenter les droits de vote au sein des organisations de l'architecture financière internationale afin de contribuer à une participation plus équitable.

L'augmentation massive de la dette publique dans certains pays africains suite à la pandémie de coronavirus et à la guerre d'agression russe empêche les investissements pour l'avenir. En ce qui concerne les crises de la dette, nous avons besoin d'une solution durable au sein de la communauté internationale. Si le *Common Framework* du G20 représente un cadre commun, il n'est pas encore suffisant pour faire face à la situation actuelle. Nous souhaitons intervenir à ce niveau.

- **Nous appelons à une réforme des institutions financières internationales et à l'élaboration d'un nouveau consensus international sur la gestion de la dette, axé sur le développement durable et non sur les intérêts des créanciers. Nous saluons la réforme de la Banque mondiale initiée par Svenja Schulze, qui renforcera les investissements dans les biens publics mondiaux tels que la protection du climat ou la biodiversité, sans pour autant négliger la mission principale de lutte contre la pauvreté.**
- **Les crises de la dette en Afrique montrent combien restent importantes les initiatives en faveur d'une procédure internationale codifiée d'insolvabilité des États, laquelle doit prévoir une implication de tous les créanciers et la mise en œuvre d'un allègement de la dette pour les groupes de pays particulièrement vulnérables.**
- **Nous devons également veiller à ce que les programmes du Fonds monétaire international protègent la participation sociale et préviennent les inégalités en cas de crise de la dette. Nous ne devons pas répéter les erreurs des programmes d'ajustement structurel néolibéraux du passé. L'adhésion de l'Union africaine au G20 est une étape importante dans ce sens.**

Des objectifs communs et de nouvelles alliances: renforcer la démocratie et relever le défi du pragmatisme

L'avenir de la coopération avec les pays africains doit reposer sur des objectifs et des intérêts communs. L'UA partage avec l'UE la poursuite d'un certain nombre d'objectifs tels que la démocratie, l'égalité des sexes, un ordre mondial équitable et l'adaptation au climat. De plus, de larges majorités sur le continent considèrent la démocratie comme la meilleure forme de gouvernement et rejettent les régimes autoritaires et illégitimes.

Cependant, le mécontentement lié à l'absence de services de base, à la protection insuffisante de l'État, à la pénurie d'emplois de qualité et au manque de perspectives pour les jeunes, ainsi que les problèmes de corruption, déstabilisent de plus en plus les démocraties africaines. Nous voulons donc à l'avenir soutenir davantage les démocraties du continent africain afin de garantir la participation sociale et économique des groupes défavorisés et de renforcer la participation politique.

Les multiples crises pour la sécurité à l'échelle à la fois mondiale et régionale et les intérêts géostratégiques de l'Allemagne exigent aussi un dialogue et une coopération pragmatique avec les pays dont les gouvernements ne partagent pas actuellement nos valeurs. Plus de la moitié de la population du continent vit dans des pays à régime autocratique : dans leur intérêt également, il convient d'élaborer des solutions communes à des défis partagés et de garantir l'aide humanitaire dans les régions en crise. Afin de créer des perspectives durables, en particulier pour les jeunes et les femmes, la politique étrangère, de sécurité et de développement féministe reste indispensable, et des moyens suffisants doivent continuer d'être mis à disposition à cet effet.

Nous devons trouver des moyens pragmatiques de coopération, en particulier dans la région du Sahel, et continuer d'inscrire les transitions politiques à l'ordre du jour, tout en gardant des canaux de discussion ouverts dans des pays particulièrement importants pour l'Europe en termes de sécurité, de développement et de migration, où la Russie et la Chine exercent en outre une influence croissante. L'Alliance pour le Sahel, dirigée par Svenja Schulze, ministre allemande de la Coopération économique et du Développement, constitue un cadre important à cet égard. Il est important de poursuivre l'approche en réseau et la coopération interministérielle dans le développement et la mise en œuvre de stratégies paneuropéennes.

- **Ensemble, nous souhaitons développer des stratégies de sauvegarde de la démocratie dans le monde avec des partenaires africains. En effet, il s'agit de la seule façon de défendre et de renforcer les démocraties en Europe et dans le monde dans un contexte de déstabilisation croissante.**
- **Nous nous engageons à coopérer étroitement avec les pays africains qui soutiennent les objectifs d'une politique étrangère, de sécurité et de développement féministe, qui permet de dépasser les inégalités structurelles entre les sexes et au sein de la société. Cela implique également de réfléchir davantage aux structures racistes et aux continuités coloniales dans notre coopération et de s'engager en faveur des groupes marginalisés tels que les personnes handicapées, les indigènes ou les LGBTQI* et de leurs droits.**
- **Pour atteindre ces objectifs, nous nous appuyons sur l'Agenda 2030 et sur les propositions des réseaux féministes du continent.**

Ensemble, organiser la sécurité et accroître l'influence des acteurs de la société civile

Nous soutenons l'objectif de l'Union africaine, c'est-à-dire une Afrique pacifique et sûre. Pour nous, il ne fait aucun doute que la sécurité de la vie humaine et la sécurité militaire vont de pair. La politique étrangère et de développement doit être une politique de sécurité durable, car elle contribue directement ou indirectement à la prévention des conflits. En cas de coopération ponctuelle avec des acteurs

militaires dans des autocraties, il faut veiller à éviter les répercussions négatives sur la situation des droits de l'homme et la sécurité.

Une politique de sécurité plus interconnectée avec nos partenaires africains permet de mettre en place des réseaux et des alliances et renforce la coopération multilatérale à une époque où les conflits sur les valeurs et les sphères d'influence s'intensifient. Nous tenons à rester présents et engagés dans les régions en crise afin de continuer à soumettre des offres de coopération, notamment pour ne pas laisser le champ libre à nos rivaux autocratiques.

Cela concerne particulièrement la **région du Sahel**. La sécurité pour la population s'est encore détériorée après les violentes prises de pouvoir par les militaires au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Au Sahel, l'Allemagne a travaillé en étroite collaboration avec l'UE et les Nations unies au cours des dernières décennies. Si les franches critiques de la part des gouvernements et de la société civile, entre autres à l'égard de l'engagement français, ont influencé et rendu plus difficile notre engagement dans le cadre multilatéral, l'Allemagne doit s'impliquer davantage que par le passé dans les politiques de sécurité, étrangère et de développement au niveau bilatéral, et œuvrer à rétablir un climat propice à l'implantation des organisations internationales. À cet égard, l'Allemagne doit également intensifier son engagement au sein de l'UE en faveur d'une approche européenne cohérente.

Nous reconnaissons aussi que la plupart des acteurs armés qui exercent un contrôle territorial substantiel dans la région du Sahel ou qui offrent des services que l'État ne garantit pas actuellement devront tôt ou tard être impliqués dans des initiatives de dialogue. Nous ne voulons pas répéter l'erreur commise par le passé, qui a consisté à exclure catégoriquement certains acteurs de nos offres de dialogue et de cessez-le-feu. Les acteurs enclins au recours à la violence disposeront de moins d'espaces de repli si nous parvenons à mieux intégrer les éléments fermement implantés à l'échelle régionale et ouverts au dialogue.

Parallèlement, la menace constante d'escalade en **Libye** a une influence sur la stabilité de toute la région. Ce n'est pas la seule raison pour laquelle nous continuons à nous engager en faveur de la poursuite du processus de Berlin pour la paix en Libye : en effet, les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest sont menacés par des effets de contagion suite à l'escalade de la violence au Sahel et la coopération avec eux doit être développée.

De même, nous devons attirer l'attention sur l'escalade de la violence dans l'**est de la République démocratique du Congo** et sur la guerre civile dévastatrice au **Soudan**. Ces deux conflits ne doivent pas tomber dans l'oubli. Dans les deux régions, les droits de l'homme doivent être défendus et leurs violations doivent être documentées. Au Soudan, l'une des plus grandes famines jamais connues menace de se produire ; il est donc indispensable que nous promettons une aide humanitaire supplémentaire et que nous intensifions nos efforts pour mettre fin à la crise.

Dans la **Corne de l'Afrique**, les crises sécuritaires existantes s'aggravent également. Nous regardons aussi d'un œil critique l'influence des États autocratiques au-delà de la région sur la Corne, dont l'influence accélère la concurrence géopolitique et les livraisons d'armes dans la région, rendant ainsi les processus de paix plus difficiles. Dans la Corne, il serait judicieux d'intervenir plus fortement que par le passé en concertation avec les Nations unies et l'Union africaine, notamment en raison de la position géographique de la région au bord de la mer Rouge et de son rôle important dans le commerce international et les mouvements migratoires. Le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement contribue à la stabilité et au développement de la région, entre autres par sa participation à l'Initiative pour la Corne de l'Afrique. Nous nous engageons à renforcer l'engagement de l'Allemagne dans cette région.

Présentée en juin 2023, la stratégie nationale de sécurité allemande porte sur la sécurité alimentaire dans le cadre d'une approche globale de la sécurité nationale et internationale. Elle est en accord avec

l'Objectif de développement durable 2 (ODD 2) qui vise à enrayer la faim, à atteindre la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir une agriculture durable.

Une organisation collective de la sécurité

Les régions africaines en crise ont en commun l'absence d'un système de sécurité collective efficace : la sécurité est souvent organisée sur le mode de l'opposition plutôt qu'en collaboration, et l'influence des acteurs de la société civile est faible. L'État apporte régulièrement son soutien à des milices dans les pays voisins. C'est pourquoi nous soutenons le développement de la confiance à l'échelle régionale, les dialogues nécessaires à cet effet, la médiation des conflits et l'implication accrue des acteurs de la société civile.

Il est certain que les processus de paix sont plus efficaces lorsqu'ils intègrent des perspectives féministes. Conformément à la résolution 1325 des Nations unies, nous nous engageons pour une plus grande participation des femmes aux processus de paix, pour le renforcement de leur rôle dans les conflits armés et au sein des forces armées nationales, ainsi que pour la promotion des droits sexuels et reproductifs. Il s'agit pour nous de renforcer les capacités des actrices locales.

De plus, les missions de maintien de la paix des Nations unies, dont les mandats sont très différents, n'ont pas pu assurer une sécurité suffisante dans les régions en crise d'Afrique, même si leurs bilans sont globalement positifs. Conformément au principe fondamental de l'appropriation régionale, le Conseil de sécurité des Nations unies a, dans sa résolution 2719 de fin 2023, accordé à l'UA un plus grand rôle dans l'octroi de mandats, la mise en œuvre et le financement futurs d'opérations de soutien à la paix en Afrique, une décision que nous saluons. L'établissement, l'examen et le renouvellement des mandats devront à l'avenir être davantage planifiés conjointement par le Conseil de sécurité des Nations unies et l'UA. Leur financement par des contributions des Nations unies pourra être plus important.

En outre, dans le contexte des missions de paix et des élections, la désinformation est de plus en plus souvent le fait d'acteurs locaux, mais aussi de parties externes au conflit comme la Russie ou d'autres pays. Il s'agit ici de mener plus que jamais des recherches concrètes sur les causes de la désinformation dans les médias sociaux et le paysage médiatique au sens large, et de miser ainsi sur la prévention et la lutte ciblée contre les faux narratifs.

- **Nous voulons donc à l'avenir aider l'UA et les organisations régionales africaines à assumer une plus grande responsabilité dans l'instauration et la garantie de la paix et de la sécurité.**
- **Les futurs mandats doivent être développés et mis en œuvre de manière plus souple et plus réaliste, davantage spécifique au contexte et surtout plus inclusive qu'auparavant. Seule une intensification de l'implication des acteurs locaux et de la société civile dans le développement et la révision des mandats permettra d'atteindre les objectifs. Nous souhaitons ici impliquer en particulier les femmes et les acteurs issus de groupes marginalisés.**
- **Il faut renforcer l'examen des stratégies de sortie à adopter dès le début après un état jugé «suffisamment bon».**
- **En principe, les missions de paix de l'UA ou des Communautés économiques régionales (CER) seront plus importantes à l'avenir, notamment pour tenir compte des nouvelles dynamiques de conflit (par ex. dues aux risques climatiques).**
- **Le partage des connaissances, des ressources et des technologies permet d'améliorer la sécurité alimentaire sur le continent africain.**

Soutenir des transformations économiques et sociales équitables dans la tradition sociale-démocrate

Une grande partie du continent africain n'a pas encore connu de transformation structurelle de l'économie à même de favoriser la création de valeur ajoutée locale et d'emplois de qualité. La croissance économique de nombreux pays africains ne s'accompagne toujours pas de la création d'emplois formels. La majorité des Africains travaillent dans le secteur informel, où les revenus sont volatiles et généralement bien inférieurs au salaire minimum national, et où l'accès aux systèmes de sécurité sociale est limité, voire inexistant.

Parallèlement, les sources de revenus de l'État s'amenuisent. Les entreprises et les individus exploitent les lacunes du droit fiscal international. Les fonds privés et publics sont transférés à l'étranger par des voies peu transparentes et souvent illégales par certaines élites gouvernementales et économiques, au lieu d'être investis de manière productive dans le pays. De plus, la décarbonisation de la production énergétique mondiale, absolument nécessaire, entraînera vraisemblablement l'effondrement des exportations de gaz et de pétrole de certains pays africains, qui dépendaient jusqu'à présent de ces revenus.

Le continent africain a un besoin urgent d'investissements nationaux, régionaux et internationaux afin de promouvoir la transformation structurelle, l'adaptation au changement climatique et la mise en place de la zone de libre-échange panafricaine. Les taux d'intérêt élevés pour les États et les entreprises privées en Afrique, qui rendent les investissements plus chers et accélèrent les crises de la dette, représentent ici un défi.

Nous soutenons la mobilisation des investissements privés et publics allemands et européens en Afrique. Plus que par le passé, le *Compact with Africa* doit donner la priorité à la mobilisation de ces investissements, propice à la création d'emplois de qualité en Afrique et au renforcement de la demande sur les marchés africains. Nous saluons donc expressément l'organisation régulière par le chancelier fédéral du *Compact with Africa*. Il est également important de gérer la dette et de renforcer la sécurité sociale. Des systèmes de sécurité sociale étendus doivent être mis en place dans le respect du principe d'égalité des sexes afin de générer une demande économique et de stabiliser les circuits économiques locaux.

Nous souhaitons soutenir davantage la mise en place de la zone de libre-échange continentale africaine et ouvrir ainsi aux pays africains un accès au marché de l'UE avec des offres de qualité et cohérentes. Lors des concertations sur l'organisation de la zone de libre-échange africaine, les syndicats, qui représentent également le secteur informel dans un nombre croissant de pays, doivent être présents à la table des négociations. Nous saluons l'engagement financier de l'Allemagne, qui est l'un des principaux soutiens internationaux de la zone de libre-échange, et appelons de nos vœux la poursuite de ce soutien.

Il est indispensable de comprendre l'expérience historique particulière des pays africains et les priorités actuelles si l'on veut rassembler des partenaires vers des objectifs communs. Cela implique aussi de surmonter les asymétries existantes dans la coopération entre l'Afrique et l'Europe. En matière de politique commerciale ou agricole, la promotion de la création de valeur au niveau local est une question centrale de justice et de respect pour nos partenaires. **C'est pourquoi nous saluons expressément l'engagement du chancelier fédéral en faveur d'un dépassement de l'extractivisme et son soutien aux États africains et d'autres continents dans la mise en place de mesures de transformation et de création de valeur au-delà de l'activité d'extraction de matières premières.**

Urbanisation : identifier ensemble les opportunités et relever les défis

L'urbanisation rapide en Afrique, associée aux changements démographiques, est un catalyseur central de transformation pour les 50 prochaines années sur le continent : l'avenir du continent se joue dans ses villes, où la croissance démographique est rapide. La politique africaine de l'Allemagne doit donc porter

d'avantage sur une urbanisation et un développement urbain sociaux, équitables et durables, axés sur la participation politique et sociale.

Les divers mouvements de protestation, déjà très nombreux, de la population jeune et de plus en plus urbaine d'Afrique devraient s'intensifier en raison des crises de la dette, de l'absence de perspectives économiques et du manque d'accès aux services publics de base. Les futurs dirigeants et l'élite politique du continent se forment en partie dans les mouvements politiques et les groupes de protestation urbains.

Nous devons donc trouver de nouveaux moyens de rendre nos objectifs sociaux-démocrates crédibles auprès des jeunes qui portent aujourd'hui les mouvements de protestation, mais qui pourraient bientôt assumer des responsabilités politiques.

Construire ensemble une politique environnementale et climatique durable et solidaire

À l'origine d'une grande partie des émissions historiques, les pays industrialisés ont une responsabilité dans la gestion de la crise climatique. Près de 20 % de la population mondiale vit aujourd'hui en Afrique alors qu'elle est responsable de moins de 5 % des émissions mondiales de CO₂. Le continent africain est donc celui qui a le moins contribué à la crise climatique, mais il est particulièrement touché par celle-ci.

La crise climatique affecte avant tout la grande majorité de la population travaillant dans l'agriculture, dont une grande partie de femmes, ce qui augmente la probabilité de conflits violents et de mouvements migratoires ou de déplacements internes. Ainsi, la crise climatique limite plus qu'ailleurs les chances d'émancipation et de développement des générations actuelles et futures en Afrique. Parallèlement, de grandes parties des zones rurales sont privées d'approvisionnement en énergie, le bois de chauffage ou le charbon étant souvent utilisés pour la transformation des produits. Les femmes sont donc particulièrement touchées par les conséquences sanitaires. Il convient de promouvoir une agriculture durable et agroécologique afin de produire de manière plus efficace et plus respectueuse de l'environnement. L'agroécologie offre un modèle intégrateur qui allie durabilité environnementale, équité sociale et viabilité économique. De plus, une meilleure gestion de l'eau doit être encouragée afin d'améliorer l'accès à l'eau potable et d'assurer la protection contre les risques naturels.

En effet, la crise climatique mondiale aggrave également celle de l'eau sur le continent africain. La pénurie qui sévit dans de nombreux pays a déjà des répercussions négatives sur le développement et la sécurité alimentaire. De plus, les coûts des mesures d'adaptation nécessaires de toute urgence augmentent et ne peuvent souvent pas être amortis en raison de financements insuffisants. Compte tenu de la contribution presque nulle des États africains à la crise climatique et du très fort impact qu'ils subissent, cette situation est particulièrement problématique.

Le changement climatique a en outre des conséquences sur la santé dans le monde entier. La progression du changement climatique et la perte de biodiversité influencent directement la santé humaine et animale. Dans l'optique d'un échange de recherches sur un pied d'égalité avec les États africains et d'un renforcement des capacités, il convient donc de continuer à promouvoir les capacités de production locales de vaccins, de médicaments et de produits de diagnostic, et de soutenir la recherche locale pour enrayer la propagation de maladies tropicales et de zoonoses, jusqu'ici peu étudiées. Il en va de même pour la recherche sur le climat et l'innovation dans le domaine de l'adaptation au climat. Le soutien financier et le partage de savoir-faire avec les pays africains dans l'apport des contributions déterminées au niveau national (CDN), dont ils ont eux-mêmes convenu dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat, est une question de responsabilité historique et en même temps d'intérêt propre.

Dans l'esprit de la politique étrangère et de développement féministe, nous encourageons particulièrement le travail des femmes dans les zones rurales. Les femmes représentent une grande partie de la main-d'œuvre dans l'agriculture, mais seule une infime partie d'entre elles possèdent des terres ou sont employées dans le secteur formel.

Nous souhaitons mobiliser un soutien en particulier dans le domaine du financement des mesures d'adaptation, tant au niveau bilatéral que par le biais du fonds d'adaptation dans le cadre de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ou en alimentant le nouveau fonds pour les pertes et dommages. Nous nous engageons également pour que le Fonds vert pour le climat, en tant qu'instrument de financement international de la lutte contre le changement climatique, soit régulièrement alimenté et pour que les ressources allouées soient plus facilement accessibles à tous les États. Nous saluons expressément le rôle de premier plan du gouvernement fédéral dans le financement international de la lutte contre le changement climatique en général et dans la mise en place du Fonds pour les pertes et dommages en particulier.

Les pays industrialisés produisent plus de déchets que jamais. Les déchets électroniques et plastiques ainsi que les textiles usagés sont exportés vers l'Afrique et polluent l'air, les sols et l'eau. Les déchets produits par notre mode de vie causent de graves dommages à la santé des personnes. Nous ne pouvons pas continuer à sous-traiter nos problèmes de déchets à d'autres pays. Nous continuons donc à nous engager pour une économie circulaire durable et efficace en Allemagne, pour une meilleure surveillance et un meilleur contrôle des exportations de déchets, et contre les pratiques illégales d'élimination. Nous soutenons l'Afrique dans la mise en place de structures d'élimination et de recyclage des déchets.

Parallèlement, les gouvernements des pays africains ont aussi une responsabilité à assumer en ce qui concerne les conditions de vie de leurs populations et la protection de leurs propres écosystèmes. La préservation et la restauration des écosystèmes diversifiés du continent et la protection des espèces représentent une contribution importante à la préservation de notre biodiversité et à la protection naturelle du climat. De plus, les États africains contribuent ainsi à l'adaptation au climat, au maintien d'un régime hydrologique normal et à la protection contre les catastrophes climatiques.

L'accès à l'énergie n'est pas seulement un facteur de développement important, mais aussi un droit humain. Nous comprenons que sur un continent où 600 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité, la demande d'exploitation, par exemple, de gisements de gaz existants doit être acceptée dans la mesure où cette solution sert de passerelle vers la neutralité climatique et s'inscrit dans la poursuite de l'objectif de 1,5 degré. Bien entendu, le développement des énergies renouvelables doit également tenir compte de la compatibilité avec l'environnement et de la préservation de la biodiversité. Ainsi, les Partenariats pour une transition énergétique juste négociés par le gouvernement allemand mettent l'accent sur le développement des énergies renouvelables et sur une transition socialement amortie. Nous considérons ces accords comme une approche pionnière pour une politique climatique mondiale équitable, notamment parce qu'ils impliquent les syndicats.

De plus, nous soutenons des instruments tels que le Club climat international, créé à l'initiative du chancelier allemand Olaf Scholz, et reconnaissons son potentiel pour l'élaboration équitable de la politique climatique internationale. Sur le continent africain, l'Égypte, le Kenya, le Maroc et le Mozambique en sont déjà membres. Il contribue de manière décisive à la compatibilité du libre-échange et du développement économique avec des mesures ambitieuses de protection du climat.

- **Le principe de responsabilités communes mais différenciées nous impose, à nous Européens-ennes, de servir d'exemple afin de démontrer la faisabilité d'un développement économique neutre pour le climat grâce à notre propre réduction des émissions de gaz à effet de serre et à une décarbonisation socialement acceptable, mais résolue, de nos économies.**
- **Cela implique également de mettre en œuvre des droits de participation effectifs pour des groupes vulnérables, des femmes, de la société civile et des syndicats dans tous les processus d'adaptation et de recherche de solutions.**
- **En ce qui concerne les grandes opportunités de développement économique pour l'Afrique qu'offrent les accords commerciaux avec l'UE, nous souhaitons également tenir davantage compte des questions de politique climatique. Cela implique notamment de formuler une**

position commune du groupe SPD au Parlement fédéral afin de l'intégrer au niveau européen dans une évaluation que réalisera la Commission européenne des conséquences économiques du Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.

Promouvoir ensemble une politique durable des matières premières

Les besoins allemands et européens en matières premières essentielles pour le développement des technologies renouvelables peuvent être satisfaits par d'importants gisements de lithium, de cuivre et de terres rares en Afrique. Les pays africains deviennent donc des partenaires commerciaux de plus en plus importants avec un grand potentiel pour le développement et l'exportation d'énergies renouvelables (par exemple l'hydrogène vert, l'énergie solaire et éolienne) et la transformation de matières premières critiques (par exemple le lithium, le coltan et le cuivre).

Nous tenons à aider les pays africains à renforcer l'extraction et la transformation des matières premières dans leurs pays, à rendre ces processus plus durables grâce au transfert de savoir-faire et à promouvoir la création de valeur locale, et ce afin de créer des emplois sur place, des industries de transformation et, finalement, des chaînes de création de valeur complètes. Le respect des droits de l'homme et des travailleurs ainsi que le devoir de diligence sont essentiels pour nous. La loi sur le devoir de vigilance de la chaîne d'approvisionnement au niveau allemand et la loi sur la chaîne d'approvisionnement de l'UE sont des instruments décisifs à cet égard. De plus, les droits des peuples indigènes doivent également être protégés, tel que prévu par exemple par la Convention 169 de l'OIT. L'extraction et la transformation devraient aller de pair avec le respect de normes environnementales ambitieuses. L'extraction de matières premières ne doit pas se faire au détriment de la nature, des sols et de la qualité et de la quantité de l'eau.

Nos partenariats en matière de matières premières se distinguent de la politique de nos concurrents, car nous ne nous contentons pas d'extraire les matières premières et de les expédier vers d'autres régions du monde pour y être transformées. En effet, nous contribuons également sur place au développement économique, social et environnemental à long terme. Les coopérations internationales visant à promouvoir le commerce de l'hydrogène doivent s'inscrire dans des partenariats de développement durables et globaux qui soutiennent le développement socio-économique et la décarbonisation de l'économie dans les pays partenaires.

Lutter contre les causes de l'exode et créer des possibilités d'immigration légale

Les causes de l'exode en Afrique sont multiples. Les plus fréquentes sont la guerre, la crise climatique et l'autocratie. Les changements environnementaux, qui entraînent baisse des rendements agricoles et pénuries alimentaires, sont une cause de la fuite. Le soutien à la participation politique et aux processus de paix ainsi que l'aide à l'adaptation aux conséquences d'un climat de plus en plus extrême sont donc également des mesures de lutte contre les causes des mouvements migratoires. C'est pourquoi, entre autres raisons, une forte coopération en matière de politique étrangère et de développement avec l'Afrique est si importante.

Les mouvements de fuite provoqués par la guerre et les déplacements de population sur le continent africain placent les États d'accueil face à des défis majeurs. Nous reconnaissons tout d'abord l'important travail accompli par de nombreux États africains en matière de protection des réfugiés, car la grande majorité des personnes qui ont fui ou qui ont été déplacées en Afrique restent dans leur pays d'origine ou se rendent dans les États limitrophes. L'Allemagne doit continuer à se montrer solidaire et à soutenir ces États dans la prise en charge des personnes. Les besoins spécifiques des femmes en fuite doivent être reconnus et pris en compte. La politique étrangère, de sécurité et de développement allemande soutient également la stabilisation et la résilience des pays africains ainsi que le développement économique afin de créer des perspectives pour les personnes sur place et de réduire les facteurs d'émigration.

Avec sa politique migratoire, l'Union africaine s'efforce en outre de faciliter davantage la libre circulation des personnes sur le continent, afin de libérer le grand potentiel de développement que représentent la migration et la mobilité. Nous devrions soutenir l'UA dans cette démarche. Les mesures prises dans le cadre de l'externalisation des régimes frontaliers vers l'Afrique et la coopération avec les autocraties africaines en matière de politique migratoire, y compris au niveau de l'UE, doivent toujours être examinées sous l'angle du respect des droits de l'homme.

- **Des possibilités d'immigration légale doit être développées en Allemagne et en Europe, par exemple dans le cadre de l'éducation et de la migration de travail. Nous devons donc promouvoir les coopérations en matière d'éducation et de recherche, développer les programmes de bourses et d'échanges et faire en sorte que les procédures de visa soient plus faciles et plus équitables. Les centres de conseil en matière de migration, comme par exemple au Nigeria et en Gambie, y contribuent également.**
- **Nous voulons continuer à promouvoir la création et le développement de capacités de formation et de recherche et de «hubs d'innovation» dans les nombreuses régions d'Afrique, en collaboration avec nos universités et les structures de recherche, de promotion et intermédiaires, et renforcer la visibilité de ces coopérations internationales.**
- **La négociation d'accords migratoires est un autre instrument important. Ceux-ci doivent à la fois servir les intérêts allemands en matière de migration régulée et être conçus de manière attractive pour les pays africains.**
- **Il convient de combattre résolument l'impression que la main d'œuvre professionnelle africaine serait une nouvelle ressource dont l'Europe priverait les pays africains selon un mode néocolonial.**

Notre offre de partenariats stratégiques

«Les conflits de notre époque ne peuvent être résolus que si nous traitons la perspective de nos partenaires avec respect, et non pas avec une surenchère morale. Il est important d'accepter la différence tout en étant capable d'identifier les intérêts communs». (Lars Klingbeil, 18/03/2024)

Dans un monde multipolaire, une coopération plus étroite et stratégique avec les 54 pays d'Afrique gagne en importance pour l'Allemagne et l'Europe. Contrairement à d'autres pays, l'Allemagne n'adresse pas seulement ses offres aux gouvernements africains, mais aussi aux sociétés. Cela devient de plus en plus un avantage géopolitique et comparatif qui distingue l'Allemagne et l'Europe d'autres concurrents géopolitiques. Nous sommes convaincus que, compte tenu de leur proximité géographique avec l'Afrique, de leur interdépendance, notamment en matière de politique climatique et migratoire, mais aussi de politique énergétique et de santé, ainsi que de leurs intérêts et valeurs communs en matière de politique étrangère et de sécurité, l'Allemagne et l'Europe restent des partenaires intéressants à bien des égards pour l'Afrique.

Pour que cela reste le cas, nous devons toutefois renforcer la confiance et orienter notre offre de manière plus stratégique. Il est de notre responsabilité de soumettre des offres équitables qui représentent un bénéfice mutuel. Cela vaut aussi bien pour la politique climatique que pour la politique économique, commerciale et de sécurité.

Nous n'attendons pas des États africains qu'ils collaborent exclusivement avec nous. Notre objectif est de soumettre des offres plus stratégiques et pragmatiques qu'auparavant en vue de l'établissement d'alliances avec des États et des sociétés africains, dans la mesure où cela sert des intérêts communs. Pour nous, en tant que sociaux-démocrates, ces intérêts ne sont toutefois jamais déterminés uniquement par l'économie ou la géopolitique, mais aussi par des « intérêts de solidarité ». C'est entre autres pour cette raison qu'une coopération forte en matière de politique de développement avec des partenaires africains dans les États et les sociétés reste notre objectif. En raison de la convergence des intérêts

humanitaires et de stabilité de l'Allemagne, la coopération au développement et l'aide humanitaire, qui consiste à lutter contre la faim et la pauvreté dans des États fragiles, restent importantes pour l'Allemagne dans le cadre d'une approche en réseau ou intégrée.

En parallèle, nous devons, notamment par respect pour nos partenaires africains, identifier les intérêts économiques et géopolitiques de façon non seulement plus claire, mais aussi plus honnête que par le passé. C'est ce que l'on attend de nous. Un traitement volontaire et concret de notre propre passé colonial est également une condition importante pour assurer un tournant historique dans la coopération avec le continent africain.

Pour ce qui est de notre engagement international, nos offres politiques concrètes au continent voisin doivent à l'avenir mieux correspondre aux priorités politiques des pays partenaires africains. Cela comprend notamment:

- les partenariats dans le domaine de l'approvisionnement énergétique, comme le Partenariat pour une transition énergétique juste,
- une politique commerciale équitable, inspirée de la nouvelle zone de libre-échange de l'Union africaine et donc dans l'intérêt des deux parties, qui favorise la création de valeur ajoutée locale,
- une politique migratoire qui s'attaque aux causes de la fuite et encourage la migration régulière dans l'intérêt des deux parties, tout en visant une migration circulaire,
- l'alignement de notre engagement sur les stratégies locales d'avenir, avec un accent particulier sur la promotion de la jeunesse,
- le soutien à la mise en place de capacités de transformation et au développement de la valeur ajoutée locale, en particulier dans le domaine des matières premières stratégiques, mais aussi d'autres produits, par exemple dans le secteur agricole,
- ainsi qu'un engagement plus coordonné avec l'Union africaine en matière de politique de sécurité, avec un développement d'une approche en réseau entre la politique étrangère, la politique de défense et la politique de développement.

Qu'est-ce que cela signifie?

Nous souhaitons également impliquer plus que jamais les partenaires africains dans la résolution des crises mondiales et régionales en dehors de leurs régions respectives. Concrètement, cela signifie l'approfondissement des échanges avec les partenaires africains sur la voie de la paix en Europe, tout comme au Moyen-Orient, en particulier lorsqu'il s'agit de gérer des crises sécuritaires, car ils ont accès à des acteurs avec lesquels nous avons actuellement peu de contacts.

Après le tournant historique, la politique africaine de l'Allemagne doit plus que jamais être pensée de manière transversale, et non pas comme étant du ressort d'un seul domaine. Bon nombre des défis à venir pour la coopération de l'Allemagne avec les pays africains relèvent des politiques étrangère, de sécurité, de développement, économique, énergétique et climatique.

Nous souhaitons nous tourner davantage vers les pays qui renforcent le multilatéralisme et où les changements de gouvernement après les élections sont bien établis. Il s'agit notamment de l'Afrique du Sud, de la Namibie, du Kenya, du Nigeria, du Ghana, du Cap-Vert, de la Gambie et du Sénégal. Ces pays devraient être des partenaires particulièrement importants pour une coopération approfondie. Le désir partagé d'un ordre multilatéral équitable et prévisible dans un monde de plus en plus multipolaire est une base prometteuse pour la poursuite de la coopération.

Dans les pays africains où les tendances autocratiques se consolident à long terme et où une ouverture politique n'est pas non plus prévisible à moyen terme, nous voulons nous pencher plus que jamais sur les instruments de la coopération multilatérale et non gouvernementale. Nous recherchons le dialogue et la coopération pragmatique également avec des pays dont les gouvernements ne partagent pas actuellement nos valeurs. Dans le même temps, nous veillons à notre crédibilité à long terme vis-à-vis de ceux qui espèrent des transitions politiques, qui manifestent dès aujourd'hui dans les rues d'Afrique

et qui, dans un avenir prévisible, assumeront aussi des responsabilités politiques. Une politique étrangère, de sécurité et de développement féministe contribue de manière significative à une coopération plus crédible avec les différents acteurs au-delà des gouvernements en place.

Le premier partenaire de l'Allemagne et de l'Europe en Afrique reste l'Union africaine, même dans le cadre d'un engagement futur en matière de politique de sécurité dans des zones de conflit comme le Sahel ou la Corne de l'Afrique. À moyen et long terme, il est crucial de continuer à renforcer l'Union africaine et les institutions régionales afin que celles-ci assument davantage de responsabilités en matière de politique de sécurité, notamment dans le domaine du maintien de la paix.

Notre objectif est de faire progresser les échanges et la coopération avec des partenaires africains issus des États, de la société et de l'économie. Ces partenariats sont cruciaux pour un bon avenir en Europe, en Afrique et dans le monde.